

# ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

### **ADPEP 45**

# **COMPTE ADMINISTRATIF**

**IME LE CHATEAU** 

2022

ADPEP 45 25 Boulevard Jean Jaurès CS 15615 45056 ORLEANS Cedex 1

IME LE CHATEAU 94 rue Abbé Pasty 45130 BAULE

# RAPPORT D'ACTIVITE

#### I. Introduction

Tout au long de l'année 2022, nous avons finalisé le passage de 13 jeunes :

- 10 jeunes orientés vers l'IME PEP d'Orléans la source
- 1 jeune orienté vers l'IME PEP de Gien
- 1 jeune orienté vers le Service Relais
- 1 jeune orienté vers la MAS La Devinière

L'IME de Baule a augmenté sa capacité d'accueil depuis la rentrée d'août 2018. Nous sommes passés de 71 inscrits en juillet 2019 à 78 inscrits en décembre 2020. En 2021, nous avons pu accueillir 88 jeunes et en 2022, nous avons accueilli 89 jeunes.

L'IME a engagé des procédures d'admission de mars à juillet avec 9 enfants admis en septembre 2022 et 4 enfants admis en octobre 2022, soit 13 admissions au total pour l'année scolaire 2022/2023.

Le travail éducatif a surtout été axé sur l'accompagnement des jeunes : les aider à trouver leurs places dans l'établissement, se repérer dans l'espace, identifier les différents adultes, et prendre de l'autonomie dans leurs déplacements au sein de l'établissement. Dans l'ensemble de l'IME, nous nous appuyons également sur les modes d'accompagnement développés pour un public porteur de troubles autistiques, nous utilisons des supports visuels pour les emplois du temps, et le repérage de l'organisation de la journée. L'accompagnement des familles, dans l'appréhension de la notion du handicap de leur enfant constitue un travail important qui mobilise les personnels éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques de l'IME. De plus, le lien avec les partenaires constitue un travail régulier.

Depuis 2021, des professionnels de l'IME proposent aux familles des rencontres entre parents sur un rythme d'un samedi matin par trimestre. Ce lieu est un espace d'échange, d'entraide entre les familles et à la demande des thèmes particuliers peuvent être abordés.

# II. Actions développées au cours de l'année et évolution de fonctionnement

Suite au diagnostic sur les RPS, nous avons commencé un travail collectif afin de co-construire, par un COPIL RPS, une nouvelle structuration de nos fonctionnement collectifs. En fin d'année 2022, après cette période d'instabilité institutionnelle, l'IME retrouve une dynamique constructive pour adapter notre fonctionnement aux exigences du DAME et des pathologies des jeunes, tout en étant vigilants sur les risques psychosociaux pour les personnels. Toutefois, sur le dernier semestre 2022, les changements importants au sein de l'équipe cadre, les dificultés récurrente de recrutement de remplaçants, ont à nouveau mis l'établissement en tension. De plus, l'équipe enseignante stable depuis plus de 20 ans à changer, ce qui amène beaucoup de fragilité dans le contexte de développement des UEE. Nous demandons d'ailleurs à l'EN d'augmenter le temps de coordinateur pédagogique qui est un maillon indispensable

Début année scolaire 2022-2023, axes de travail :

aux démarches d'inclusions scolaires.

- Ouverture de 2 UEE supplémentaires (élémentaire et secondaire). Nous devrons accompagner l'équipe pluridisciplinaire aux nouvelles pratiques professionnelles liées à ces délocalisations.
- Nous accueillons de plus en plus de jeunes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme. Nous allons bien au-delà des 10 places fléchées dans l'agrément pour ce public. Nous allons devoir soutenir et développer les compétences des professionnels dans l'accompagnement de ce public.

# III. Fonctionnement général de l'enseignement et place de la scolarité inclusive

Depuis septembre 2015, une classe délocalisée est ouverte à l'école primaire de Baule. L'expérience s'est renouvelée en 2022 pour 18 jeunes en 7 demijournées. Le service Périscolaire nous permet de faire participer des jeunes au TAP et à des activités avec le centre de Loisirs des adolescents de la commune SAK'ADOS.

La classe délocalisée au collège de Beaugency est toujours ouverte pour 22 collégiens sur 7 demi-journées.

En septembre 2022, nous avons ouvert une classe délocalisée au collège de Saint Ay pour 10 collégiens sur 3 demi-journées.

En novembre 2022, nous avons également ouvert une classe délocalisée au Bardon pour 9 élèves sur 2 demi-journées.

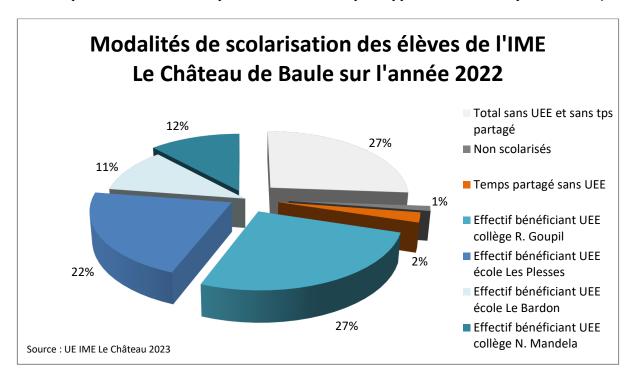
Chaque Unité d'Enseignement Externalisée a octroyé à l'IME une deuxième salle au sein de leur établissement pour prévoir un accueil de répit pour les jeunes à besoins spécifiques.

Nous avons maintenu notre réunion « démarches inclusives » avant chaque vacance scolaire avec tous nos partenaires concernés les communes et les établissements scolaires. Ce moment d'échange permet d'intensifier nos relations avec nos partenaires, de penser ensemble dans une démarche d'acculturation progressive.

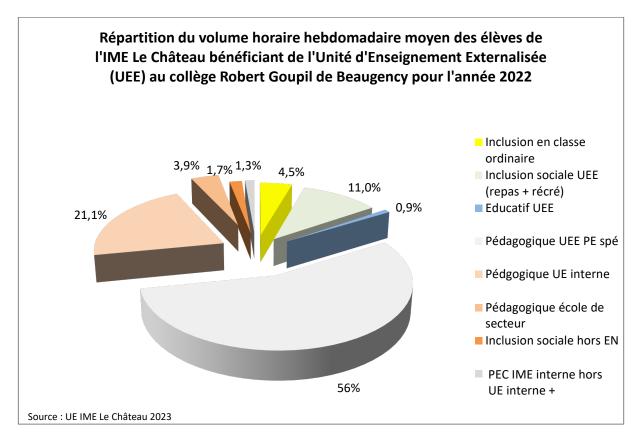
#### **1.** Modalités de scolarisation sur l'année 2022

L'effectif comptabilisé est de 83 jeunes sur l'année 2022. Cela prend en compte l'ensemble des jeunes ayant eu une prise en charge sur l'année civile (entrants sortants).

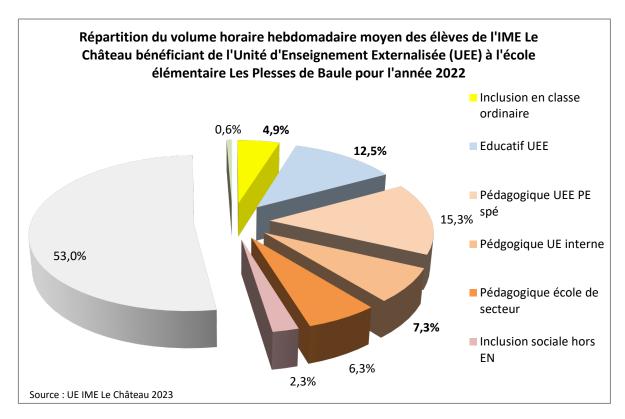
En 2022, ce sont 59 jeunes, soit 71 % qui ont bénéficié de temps en UEE, soit +12% par rapport à 2021 correspondant à +7 jeunes.



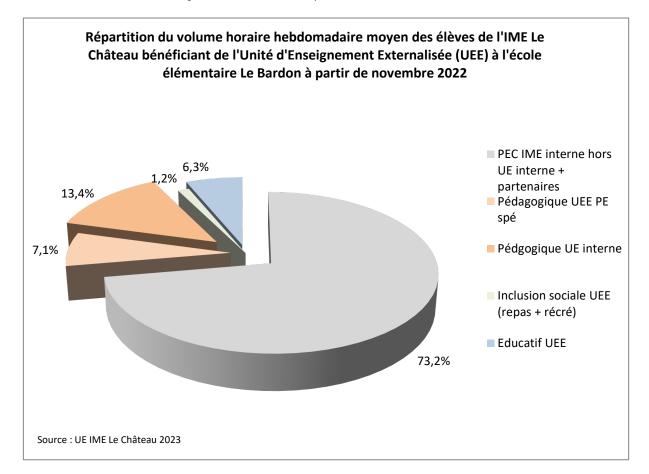
- **2.** Répartition du volume horaire hebdomadaire moyen des élèves de l'IME bénéficiant de temps sur une UEE
  - a. Unité d'Enseignement Externalisée au collège Robert Goupil de Beaugency



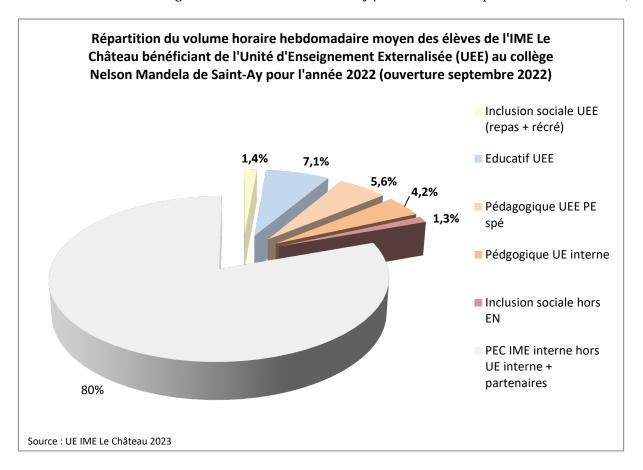
#### b. Unité d'Enseignement Externalisée à l'école élémentaire Les Plesses de Baule



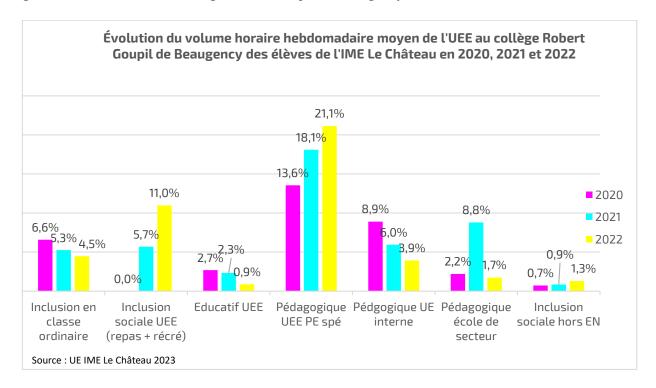
c. Unité d'Enseignement Externalisée à l'école primaire du Bardon / Ouverture en novembre 2022 de l'UEE, à raison de 2 demi-journées.



d. Unité d'Enseignement Externalisée au collège Nelson MANDELA à Saint-Ay / Ouverture en septembre 2022 de l'UEE, à raison de 3 demi-journées.

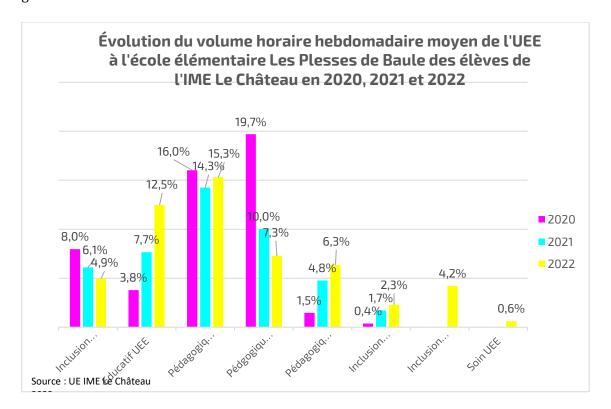


- 3. Évolution des volumes horaires hebdomadaires moyens des élèves de l'IME bénéficiant de temps sur une UEE
  - a. Unité d'Enseignement Externalisée au collège Robert Goupil de Beaugency



La prise en charge IME interne hors UE interne + partenaire est passée de 65% en 2020 à 53% en 2021 soit une évolution d'environ -4h. En 2022, la prise en charge IME interne hors UE interne + partenaire est passée à 56 %, soit une évolution par rapport à 2021 de +1h.

#### b. Unité d'Enseignement Externalisée à l'école élémentaire Les Plesses de Baule



La prise en charge IME interne hors UE interne + partenaire est passée de 50,2% en 2020 à 57,2% en 2021 soit une évolution de +2h. En 2022, le taux est passé à 53%, soit une évolution de -1h environ par rapport à 2021.

<u>Informations complémentaires</u>: pour 2020-2021 nous avions 10 temps partagés avec un dispositif ULIS et 4 temps partagés en milieu ordinaire avec AESHi soit 14 temps partagés en établissements scolaires.

Pour l'année 2021-2022, nous avons 7 temps partagés avec un dispositif ULIS et 2 temps partagés en milieu ordinaire avec AESHi soit 9 temps partagés en établissements scolaires. Une évolution de -5 entre les 2 années scolaires entre 2020 et 2022.

Sur l'année scolaire 2022-2023, nous avons 4 temps partagés avec un dispositif ULIS en établissement scolaire. Une évolution de -3 par rapport à l'année scolaire 2021-2022.

|  | UEE école Les Plesses                                   |   |                                  | UEE Collège Robert Goupil                            |  |       | UEE<br>Collège<br>Nelson<br>Mandela             | UEE école<br>du Bardon                                   |
|--|---|---|----------------------------------|--|--|-------|---|--|
|  | 2020  | 2021  | 2022                             | 2020   | 2021   | 2022  | 2022  | 2022   |
| Nombres de<br>demi- journées             | 5   | 5   | 7                                | 6  | 7  | 7     | 3   | 2  |
| Nombres de<br>repas                      | 0   | 0   | 3                                | 2  | 3  | 3     | 0   | 0  |
| Nombres<br>d'élèves                      | 26  | 26  | 18                               | 26   | 26   | 22    | 10  | 9  |
| Temps moyen<br>hebdomadaire<br>par élève | 8h45  | 8h50  | 11h50                            | 7h10   | 9h55   | 11h10 | 4h27  | 4h35   |
| Inclusions<br>collectives                | 2   | 2   | 8                                | 0  | 0  | 3     | Projets +<br>temps de<br>récréation             | Projets<br>communs                                       |
| Inclusions<br>individuelles              | 5   | 5   | 4                                | 11   | 9  | 10    | 0   | 0  |
| Encadrement                              | 1<br>enseignante<br>4<br>éducateurs<br>en<br>alternance | 1<br>enseignante<br>4<br>éducateurs<br>en<br>alternance | 1<br>enseignante<br>4 éducateurs | 1<br>enseignante<br>3 éducateurs<br>en<br>alternance | 1<br>enseignante<br>3 éducateurs<br>en<br>alternance |       | 1 enseignante<br>3 éducatrices<br>en alternance | 1<br>enseignante<br>2<br>éducatrices<br>en<br>alternance |

Chiffres arrêtés au 31 décembre de l'année, prenant en 1 compte de semestre chaque année scolaire. L'UEE collège Nelson MANDELA a ouvert en septembre 2022 et l'UEE du Bardon en novembre 2022. Le nombre d'inclusions individuelles et collectives correspond aux nombres d'élèves ayant une inclusion. Document rédigé en Avril 2023 à partir des données de l'Unité d'Enseignement de l'IME Le Château. MARCELOT F. coordonnateur

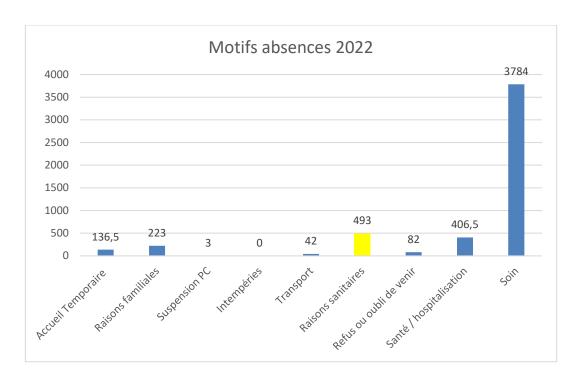
pédagogique.

### IV. Activité 2022 : analyse et perspective

La majorité des absences reste les nécessités de soins. Par soins nous entendons maintenant l'accompagnement par un service ou une institution partenaire (CMP, CMPP, école, autre ESMS, temps partagé avec sa famille...). Viennent ensuite les absences pour raisons sanitaires : les absences pour isolement COVID, cas contact ou test en laboratoire sont comptabilisés sous ce motif.

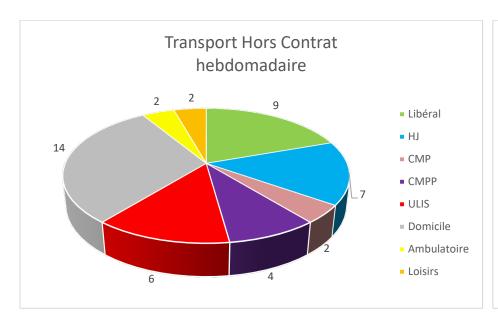
Les absences pour maladies justifiées par un médecin viennent en troisième motifs, suivis des absences pour raisons familiales.

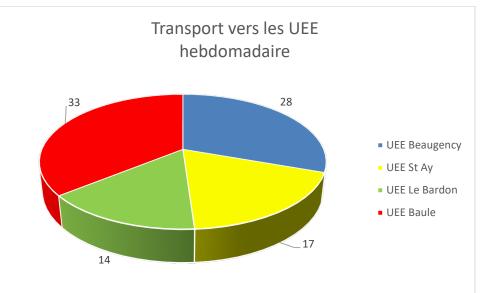
Nous notons une forte augmentation des accompagnements en Accueil Temporaire. L'IME accueille cette année 7 enfants ayant un besoin régulier de ce type de séjour.



L'autre difficulté que nous rencontrons est les frais de transports.

Afin de respecter les valeurs sociétales en cours, nous nous sommes organisés dans une démarche inclusive : maintien autant que possible dans les dispositifs de droits communs (scolaires, soins, loisirs et culture). De plus, cette dépense est également liée aux besoins spécifiques importants de notre public et des inclusions des jeunes dans les écoles ordinaires par le biais des Unités d'Enseignement Externalisé (4 UEE). Beaucoup de jeunes accueillis bénéficient de structures de soins à l'extérieur (hôpitaux de jour, CMPP, CMP, libéraux...) ainsi que des temps partagés dans des dispositifs scolaires spécifiques en ULIS. Certains ont des demi-journées au domicile car leurs troubles ne leur permettent pas encore de supporter le collectif sur tous les jours de la semaine. Donc en plus des transports du matin et du soir, nous avons des transports en journée souvent individuels hors courses collectives. Des véhicules supplémentaires ont également été rajoutés afin que les jeunes puissent être sur les UEE aux horaires d'ouvertures des écoles. A cela s'ajoute l'augmentation tarifaire des compagnies de taxi liée à la hausse du carburant qui a fortement impacté le budget transport.





# V. Les ressources humaines : analyse et évolutions

En 2022, nous avons renouvelé 2 ETP éducatif en CDD pour renforcer l'encadrement des jeunes et l'accompagnement des familles, du fait des troubles TSA et des troubles du comportement des enfants. Nous avons également renforcé le service comptabilité par l'embauche d'1 salarié à 0.80 ETP en CDD et nous avons accompagnés 2 services civiques.

Départs sur l'année : 6 salariés et 2 enseignantes

- 1 orthophoniste : le poste n'a pas été pourvu car il n'y pas eu de candidature. L'ETP a été attribué à hauteur d'un 0.10 % à une orthophoniste en poste pour compléter son temps et prendre en compte partiellement les demandes de suivis en attente
- 1 psychomotricienne : embauche d'une psychomotricienne en CDI
- 1 chef de service : embauche d'une cheffe de service en mars 2023 en CDI
- 1 maîtresse de maison : embauche d'un agent de service intérieur en CDI
- 1 agent de service intérieur : embauche d'un 1 agent de service intérieur en CDI
- 2 enseignantes titulaires : remplacement par des personnels non titulaires de l'éducation nationale

Absences longues durées : 8 salariés et 2 enseignantes

- 2 cuisiniers, maitresse de maison, psychologue, assistante sociale, chef de service, 2 éducateurs spécialisés. Nous avons remplacé partiellement ces salariés par des CDD de remplacements
- 2 enseignantes titulaires : remplacement partiel par des personnels de l'éducation nationale

#### Accueil des stagiaires :

Nous avons accueilli 18 stagiaires d'école dont 4 stagiaires gratifiables (1 Bac pro SP3S, 1 assistante RH-paie, 1 infirmier, 1 assistante sociale, 2 stages de découverte de 3ème, 1 STAPS, 10 ME / ES / AES, 1 éducation nationale).

La crise sanitaire et l'obligation du PASS Vaccinal dans notre secteur d'activité ont renchéri les difficultés croissantes de recrutement de professionnels pour des remplacements de personnel absent. Nombre de candidats potentiels ont clairement refusé des propositions de travail du fait de leur refus du parcours vaccinal. A cela s'ajoute le coût de la vie qui augmente, notamment le carburant ce qui devient parfois incompatible avec la distance entre le domicile et l'IME, pour être payé à un taux horaire très faible.

En 2022, cette réalité nous a conduits à ne pas remplacer bon nombre de besoins dans les équipes d'encadrement. Cela a obligé les professionnels en fonction de modifier leurs horaires, de réduire certains projets de sorties et/d'activités. Malgré les heures supplémentaires autorisées, cela n'a pas suffi à remplacer tous les besoins.

Une autre difficulté a été ressentie avec la prime Laforcarde qui n'a pas été attribuée à tous les salariés du secteur. Cela a provoqué beaucoup de découragement, de sentiment d'injustice et de non reconnaissance. Plusieurs salariés « faisant fonction » (car ils ne sont pas diplômés) ont demandé à réoccuper leur poste d'agent de service intérieur et se démettre de la fonction de maitresse de maison. Nous avons dû réorganiser et repenser les accompagnements autrement car ces personnels travaillaient auprès des jeunes.

# VI. La formation du personnel

#### Formations collectives:

- Grille EPCA
- Recyclage SST
- Connaissance du public accueilli
- EXCEL niveau 2
- WORD niveau 1
- Word niveau 2
- Fonctionner en dispositifs plateformes au service des parcours des usagers
- Tuteur Maître d'apprentissage
- Démarche d'accompagnement de l'équipe encadrante
- Ogirys (pilotage, référent, données administratives, administrateurs)
- Viatrajectoire (webinaire)
- Les enjeux du développement de l'autodétermination au quotidien (webinaire)

#### Formations individuelles

- Recyclage habilitation électrique
- Intervenir auprès des personnes avec TSA (CPF)
- Le jardin de soin et de santé
- Journées Balint
- Sage BI
- Les immobilisations
- Trouble de l'oralité
- S'approprier le nouveau dispositif évaluatif de la qualité des ESSMS
- Approche sensorimotrice du développement
- Educatrice spécialisée (VAE)

# VII. Synthèse des perspectives

Continuer la sécurisation des équipes dans les nouvelles pratiques professionnelles

- DAME/UEE
- De plus en plus d'enfants porteurs de TSA, développer la formation des équipes dans l'accompagnement de ce public
- Dans le cadre du DAME Ouest, réfléchir avec les professionnels (Elus, Copil, Instances collectives) sur les évolutions nécessaires dans l'accueil du public